

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée

**Band:** 13 (1892)

**Heft:** 4

**Artikel:** Bulletin mensuel : (4 avril 1892)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134402>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN MENSUEL** (4 avril 1892<sup>1</sup>).

Malgré les mesures prises l'année dernière par l'administration française pour protéger la colonie de l'**Algérie** contre l'invasion des sauterelles, il semble d'après certains indices que l'on puisse s'attendre à voir le fléau réapparaître cette année-ci. Obéissant à la loi de leurs migrations, les acridiens du Sénégal ont remonté vers le nord. La période d'incubation variant de 20 à 30 jours, et les criquets mettant environ deux mois à atteindre leur complet développement, on peut apprécier combien la multiplication de ce terrible insecte a dû être prodigieuse dans ses étapes successives à travers le Sahara jusqu'à son arrivée sur les hauts plateaux de l'Algérie. Si les sauterelles qui s'étaient, l'an dernier, avancées sur les terres de culture tant indigènes qu'européennes de la colonie, ont été détruites grâce aux efforts des populations, il en est resté en arrière, et les nuées en sont déjà signalées dans les régions limitrophes du Sahara septentrional. L'an dernier, une ligne de ponte, dont on ne pouvait préciser la profondeur, s'étendait de l'Égypte au Maroc, sur toutes les frontières méridionales de la zone méditerranéenne. Cette année, au dire du *Moniteur de l'Algérie*, il paraît devoir en être de même. Dès le mois de novembre, le sud de la Tunisie, du côté de Gabès, a été envahi par des nuées de sauterelles pélerins. Plus tard, il s'en est également montré, en grandes masses, sur les bords des laçs dans l'Oued-Souf, dans la région de Touggourt et, depuis le 10 décembre, dans celle de Ghardaïa. Sur ce dernier point, elles étaient si abondantes que, pendant quatre heures, leurs nuées masquaient la lumière du soleil. A la même époque, on les signalait dans la vallée du Niger, au Soudan, et au commencement de janvier, elles arrivaient entre Ouargla et Touggourt, et même entre ce dernier point et Biskra, puis à Sidi-Yahia dans la province d'Alger, dans les oasis de Laghouat, à Tripoli, ainsi qu'à Batna et à Tébessa. Les pontes résultant de ces nuées d'acridiens détermineront une nouvelle invasion qui menacera les cultures du littoral et par conséquent les richesses de la colonisation. Heureusement l'attention est éveillée, et grâce aux expériences faites les années précédentes dans la lutte contre le fléau, on peut espérer que les efforts de

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

l'administration et des particuliers préviendront les conséquences désastreuses que pourrait avoir cette nouvelle invasion.

M. Flamand, de l'École des sciences d'Alger, a exposé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une partie des résultats de ses recherches sur « les pierres érites, » faites pendant les étés de 1890 et 1891, dans l'**Extrême-Sud Oranais**. Il a signalé dans cette région plus de vingt stations nouvelles ou peu connues de ces pierres érites par des peuples de l'âge de la pierre. Au cours de sa mission, il a recueilli un grand nombre d'inscriptions et de dessins libyco-berbères auxquels se joignent des inscriptions arabes, formules modernes du Coran. De tous les faits observés il a conclu qu'il y a eu une succession très nette de trois grandes époques dans le sud oranais : préhistorique, protohistorique et actuelle. — Notre compatriote, M. Henri de Saussure, qui, l'année dernière, a aussi exploré l'extrême-sud de la province d'Oran, a signalé autour de Aïn-Sefra, à Tiout, à Sfissifa et à Mograr, sur des parois de rochers, des inscriptions ou des dessins gravés en traits creux, d'hommes, de femmes et d'enfants représentant probablement l'établissement de familles immigrées dans ces localités. Ils figurent aussi des animaux, tels que la chèvre et le bœuf, l'autruche et l'éléphant; ce dernier n'a pas habité cette région dans l'époque historique. Jusqu'ici on ignore qui sont les auteurs de ces dessins. Ce ne sont ni les Berbères, ni les Arabes, non plus que les Romains, les Vandales ou les Visigoths. Ces dessins ont plutôt quelque ressemblance avec ceux des figures égyptiennes.

Le ministère français des postes et télégraphes avait confié à M. Serulla, botaniste distingué, la mission d'explorer les forêts de la Malaisie, au point de vue de la gutta-percha qu'il songeait à acclimater dans les possessions coloniales françaises. En 1891, M. Serulla se rendit dans l'Extrême-Orient pour chercher dans les forêts de Singapore des plants de ce végétal qu'il comptait placer dans des serres à Fort-de-l'Eau près d'**Alger**. Il a heureusement accompli sa mission, et vient d'arriver à Alger avec huit grandes caisses contenant environ 1200 pieds de gutta-percha. Ces plants ont été placés dans des serres, et les marcottes qui en seront tirées seront transportées au Gabon dont le climat est favorable et plantées en pleine terre pour y former des forêts. Si l'entreprise réussit, la colonie française sera dotée d'un produit des plus riches, et l'industrie électrique d'une substance indispensable, jusqu'à ce jour sans équivalent pour la fabrication des câbles sous-marins, aucune autre substance ne possédant au même degré les qualités de non-conductibilité électrique et d'inaltérabilité dans l'eau que l'on trouve dans la gutta-percha.

Encouragé par les excédents de son budget, le gouvernement égyptien a décidé de faire étudier la prolongation du **chemin de fer de la Haute-Égypte**, qui atteindra prochainement Girgeh; il s'agit d'un tronçon de 155 kilom. dont les frais sont évalués à 800,000 liv. sterl. environ. Consulté à ce propos, le conseil d'administration des chemins de fer admit en principe que, la contrée au delà de Girgeh devenant à la fois moins peuplée et moins productive, la voie large, adoptée dans le reste de l'Égypte, cessait d'avoir sa raison d'être et devait être remplacée par la voie étroite. Ce principe posé, les administrateurs se dirent qu'avec les 800,000 liv. sterl. prévues pour l'établissement d'une voie large entre Girgeh et Louqsor, on pourrait construire une voie étroite bien au delà de la première cataracte et même jusqu'à Wady-Halfa, c'est-à-dire à la frontière actuelle de l'Égypte. Wady-Halfa est le point de départ d'un chemin de fer dont 54 kilom. sont déjà en exploitation, et les terrassements sont construits sur 47 autres kilom.; cette ligne forme l'amorce d'une grande voie de pénétration vers le sud, déjà étudiée il y a une vingtaine d'années, pour tourner les 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> cataractes. Une fois le réseau de la Haute-Égypte prolongé jusqu'à Wady-Halfa, il deviendrait facile de poser immédiatement des rails dans la direction de Dongola en utilisant les études déjà faites et les travaux exécutés. En établissant une communication rapide entre le Caire et la Nubie supérieure, on fournirait au khédive la possibilité de transporter en peu de temps aux frontières du Soudan une armée égyptienne, pour recevoir, sans coup férir, la soumission d'un pays que tous les témoignages, et en particulier celui du P. Ohrwalder, s'accordent à décrire comme affamé par de mauvaises récoltes successives et fatigué par de longues années d'anarchie. La question a été soumise à une commission technique qui aura à examiner sur les lieux les avantages comparés de la voie large et de la voie étroite pour la prolongation du réseau de la Haute-Égypte.

Mgr Sogaro, vicaire apostolique de l'ancien Soudan égyptien, a adressé au cardinal-archevêque de Vienne, sur l'évasion des captifs autrichiens d'**Omdurman**, une lettre qui jette un triste jour sur le camp du mahdi et sur le caractère de celui-ci : « Le lendemain de leur évasion (30 novembre), les voisins remarquèrent que leur habitation était fermée et que tout était silencieux à l'intérieur. On frappa sans obtenir de réponse et les voisins allèrent prévenir le *mogaddem* ou directeur, un Grec d'origine, chargé de la surveillance des prisonniers européens, et responsable de leur garde. Le directeur, qui savait qu'il y allait de sa vie, informa immédiatement le khalifa de ce qui était arrivé. Celui-ci, furieux, chargea son chef de police,

le cheick El Sug, de se mettre sur l'heure à la recherche des fugitifs. Le cheick commença par arrêter sans retard le mogaddem et trois des prisonniers, ainsi que deux Grecs, les menaçant de la bastonnade et de mort s'ils ne révélaient pas tous les détails de la fuite. Il fit faire ensuite une visite domiciliaire très minutieuse dans l'habitation des fugitifs; on trouva un panier de pain, quelques aliments, des grenades; on en conclut que la fuite avait été soudaine, et que les fugitifs n'avaient dû faire aucun préparatif, autrement ils auraient emporté avec eux ces provisions qu'ils avaient apprêtées pour le lendemain. Le chef de la police ordonna ensuite au chef guide des chameaux, chargé du service postal, d'envoyer quelques chameliers à la poursuite des fugitifs, mais, malgré tout, on ne put pas faire partir les chameaux, parce que tous ceux qui étaient en état avaient été envoyés dans différentes provinces pour porter des nouvelles des troubles, et plus tard de la réconciliation qui s'était opérée entre les deux partis des khalifas Abdullah et Ali Sherif. Cinq jours furent ainsi perdus pour se procurer seulement trois chameaux. Enfin ces trois chameaux furent envoyés à Metammeh, et six jours après, l'expédition revenait sans avoir pu rien apprendre sur les fugitifs. Alors un haut personnage fit entendre au khalifa qu'il serait injuste de retenir en prison des gens innocents, puisqu'il était certain que l'évasion avait eu lieu sans que personne en eût eu connaissance. Le khalifa dit qu'il n'avait donné aucun ordre de mettre qui que ce fût en prison, et fit rendre la liberté à ceux qui avaient été arrêtés.

A la suite d'une enquête faite à **Obock**, une commission présidée par M. Lagarde, gouverneur de cette colonie, a approuvé le transfert à **Djibouti** du siège du gouvernement de cet établissement français. Ras Djibouti, qui se trouve au sud des îles Mousha, a sur Obock l'avantage de présenter un mouillage sûr et profond. En ce point, la rive forme une anse assez accentuée pour abriter les bâtiments contre les vents du N.-E. Djibouti, qui est de plus une excellente tête de route de caravanes, a un mouvement commercial important avec le Harrar et le Choa, tandis qu'Obock est en dehors de la zone fréquentée par les caravanes. Ménélik, qui paraît s'intéresser à cet établissement, a promis de faire construire des abris et de creuser des puits le long de la route du Choa jusqu'au territoire français. L'autorité française aurait à faire le même travail sur un parcours d'environ 300 kilomètres.

Le journal *the Free Church of Scotland Monthly* annonce que la caravane du Dr Stewart chargé de fonder, dans le territoire exploité par l'**Imperial British East African Company**, une station analogue à celle de Lovedale, a beaucoup souffert en traversant le désert de Taro,

région privée d'eau, au N.-O. de Mombas. Après deux jours de marche dans ce pays desséché, toute l'eau qu'elle trouva n'eût pas rempli plus de deux demi-calebasses. Le lendemain, à onze heures, ils purent en distribuer une tasse à chacun des membres de la caravane. Le 9 octobre, celle-ci atteignit la rivière Tzaro à 200 kilom. au N.-O. de Mombas. Puis elle se dirigea vers le Sabaki qu'elle longea un certain temps, enfin vers le Kibouézi. Elle atteignit la résidence du chef Kiloundou, où fut décidée la fondation de la station de **New-Lovedale**. La construction en fut aussitôt commencée. La population n'est pas dense, mais l'emplacement est salubre et d'un accès facile. Il se trouve au nord du Kilimandjaro dont le sommet couvert de neige peut être vu de Kiloundou.

Le baron de Soden, gouverneur de l'**Afrique orientale allemande**, a conclu, avec la maison Schulcke et Mayer, une convention pour l'établissement d'un service de poste régulier entre la côte de la colonie allemande et la rive méridionale du Victoria-Nyanza. Primitivement, le Comité anti-esclavagiste allemand avait chargé feu M. Hochstetter de créer ce service qui devait avoir deux départs et deux retours chaque mois. Des porteurs au nombre de trois ou six desservaient la section de la côte à Tabora, l'aller et le retour prenaient 60 jours; de Tabora à Oukoumbi, au sud du lac Victoria, il leur fallait 30 jours pour l'aller et le retour. Six porteurs pourraient suffire, dont quatre feraient le service de la côte à Tabora et retour, et deux celui de Tabora au Victoria-Nyanza. M. Hochstetter étant mort, ce service de poste relève maintenant de l'administration impériale.

D'après le *Times*, le tracé choisi pour le **chemin de fer** qui mettra l'océan Indien en relation avec le **Manicaland**, partira d'un point situé sur la Poungoué, vis-à-vis de Inyamboyo, à environ 20 kilom. de l'embouchure de cette rivière; il touchera le Busi à Iobo, à 20 kilom. de l'embouchure de ce dernier. Les grands navires de commerce peuvent atteindre ce point, cependant l'entrée du Busi est rendue dangereuse par des banes de sable, c'est pourquoi on a choisi un port sur la Poungoué. De Iobo, la voie ferrée gagnera Massikessi par Maforga et Gomani; la longueur totale ne dépassera guère 300 kilom. Pendant les 240 premiers kilom., la pente atteindra rarement 1 %, mais, près de Massikessi, elle sera parfois de 25 %. Le pont le plus long aura une arche de 80<sup>m</sup>; il y aura un tunnel d'un kilomètre et demi. La première section de 160 kilom. sera probablement terminée à la fin de cette année-ci, et le reste en 1893. La voie ferrée de la British South African Company pour Fort Salisbury rejoindra cette ligne au pont de Mouéni, près de Massikessi.

Nos lecteurs se souviennent qu'une cour arbitrale a été nommée par le

Conseil fédéral pour régler le litige existant entre les gouvernements portugais d'une part, anglais et américain de l'autre, au sujet de la ligne du chemin de fer de la **baie de Delagoa**. Elle est composée de MM. les juges au tribunal fédéral Blaisi et Soldan et de M. le professeur Heusler, à Bâle. Le litige est le suivant : En 1882, le roi de Portugal a accordé à une compagnie la concession de cette ligne ferrée, ouverte à l'exploitation en 1887. La compagnie devait achever la ligne jusqu'à un point déterminé ; les travaux devaient être terminés en 1889. Des difficultés techniques surgirent ; la compagnie ne put remplir ses engagements et le gouvernement portugais, par décret officiel, annula la concession et saisit la ligne. La compagnie, ou plutôt le principal actionnaire, soit les héritiers de feu le colonel Marc Murdo et les autres actionnaires ont obtenu des gouvernement anglais et américain la protection de leurs intérêts. Il a été décidé que la Suisse trancherait le différend par un arbitrage et le Conseil fédéral a nommé l'an dernier les trois arbitres. La procédure a déjà été fixée dans une première séance de la cour, qui a eu lieu le 2 août à Schwytz ; toutefois il y avait lieu de tenir compte des observations des gouvernements intéressés et d'arrêter définitivement les stipulations de cette procédure ; la cour arbitrale a été réunie à cet effet à Berne ; nous ignorons jusqu'ici la décision qu'elle a pu prendre.

Le *Journal des Missions évangéliques* de Paris annonce que depuis quelques mois le **Le-Souto** a été régulièrement envahi par de grands essaims de criquets venant de l'intérieur de l'Afrique. L'arrivée de ces visiteurs fut d'abord saluée comme une aubaine, c'était après la moisson, alors que le maïs et le sorgho étaient déjà serrés dans les grandes corbeilles qui servent de greniers aux indigènes du sud de l'Afrique. On courut sus aux envahisseurs, non pour ne pas être pillé par eux, mais bel et bien pour les manger eux-mêmes. On en recueillit de grandes provisions ; on les grilla ; on les sécha au soleil ; on les réduisit en farine, comme on le fait pour les sauterelles qui, chaque été, se trouvent en petit nombre dans les pâturages. Mais les chaleurs du printemps amenèrent de nouveaux escadrons de criquets, qui trouvèrent les champs couverts de succulentes tiges de maïs et de sorgho, et y firent des dégâts considérables. A chaque instant, l'on entendait le cri d'alarme dans les villages, et l'on devait courir vers les champs pour y allumer de grands feux destinés à éloigner le fléau. Les sauterelles signifient pour le Mo-Souto la perte de ses récoltes, la disette ; pour les missionnaires c'est aussi la pauvreté ; que de déboires et de fatigues les sauterelles leur vaudront-elles !

Le capitaine Van Gèle, qui a passé près de dix années dans le bassin du

Congo, est rentré en Belgique en très bonne santé. Les dernières années ont été essentiellement employées à la reconnaissance des vastes territoires qui s'étendent le long de l'**Oubanghi**. En 1886, il atteignit Yakoma où deux importants cours d'eau: le M'Bomou-Kengo et l'Ouellé, se rencontrent pour former l'Oubanghi. Il y fut arrêté par l'hostilité des indigènes, qui prenaient les explorateurs belges pour des Soudanais chasseurs d'esclaves et ne voulaient à aucun prix entrer en rapport avec eux. En 1889, il fut chargé de rattacher à l'influence de l'État du Congo les territoires situés le long de l'Oubanghi et de relier son exploration à celle du capitaine Roger qui remontait l'Itimbiri. Arrivé à l'Oubanghi, il renforça le poste de Zongo, la première station importante que l'on rencontre sur cette rivière. Un accident de navigation faillit lui coûter la vie dès le début de l'expédition. Comme il remontait le fleuve en steamer de Zongo vers Mokoangoué<sup>1</sup>, dit l'*Indépendance belge*, son second bateau, sur lequel était embarquée une bonne partie de sa suite, sombra au passage du rapide de l'Éléphant. Van Gèle n'hésita pas, il amarra son bateau sur un banc de sable, et sauta aussitôt avec quelques hommes dans une allège pour sauver ses compagnons. L'allège fut emportée par le courant et coula à pic près du steamer en détresse. Un des hommes montant l'allège, un mécanicien de nationalité suédoise, fut entraîné à trois kilomètres de l'endroit du naufrage. Le malheureux fut recueilli par des indigènes. Van Gèle crut un instant que son heure suprême avait sonné; mais il s'accrocha à l'avant de son allège, et avec deux ou trois hommes monta sur le steamer. Heureusement, des indigènes les avaient vus de la rive: ils portèrent secours aux naufragés, preuve de la sympathie que les explorateurs belges avaient acquise auprès des nègres. Pendant l'année 1889, Van Gèle s'appliqua à reconnaître les principaux affluents de l'Oubanghi et aussi à s'attacher les peuplades de leurs rives. Il réussit pleinement à ces deux points de vue, et pendant son gouvernement la prospérité des bourgades s'accrut avec une telle rapidité que la station de Banzyville, qu'il avait créée entre Mokoangoué et Yakoma, compta au bout de deux ans 30,000 âmes. Il fut mieux accueilli cette fois à Yakoma qu'en 1886. Mais il fallut user de diplomatie pour faire comprendre aux Yakomas, que l'on n'en voulait pas à leur vie ni à leurs biens, et c'est seulement en 1890 que la paix fut scellée par l'échange du sang. Le drapeau bleu étoilé d'or fut arboré à Yakoma.

Ce succès fut bientôt suivi d'un autre, plus considérable encore. Comme Van Gèle se trouvait à Yakoma, il reçut un jour des émissaires de Ban-

<sup>1</sup> Voy. la carte, XII<sup>me</sup> année, p. 128.

gasso, le puissant roi des Sakaras, vaste peuplade habitant le long du M'Bomou-Kengo. Bangasso avait entendu parler de Van Gèle et désirait faire sa connaissance. Le capitaine envoya à son tour des émissaires au monarque nègre, et l'on prit date pour une entrevue à Yakoma. Bangasso arriva dans le courant du mois de juillet 1890, accompagné de son frère Lengo, et de vingt-six de ses chefs. Il fit son entrée dans la station, précédé de son corps de musique et suivi d'un énorme cortège de femmes et d'esclaves porteurs de vivres et de présents. C'est que Bangasso est un vrai roi. On lui paye l'impôt en chèvres, lances, ivoire, vivres et esclaves. Ses aïeux règnent depuis deux cents ans sur les bords du M'Bomou-Kengo. Les Sakaras sont d'ailleurs tellement puissants, que les Soudanais, qui oppriment tous les indigènes de cette partie de l'Afrique, n'osèrent s'attaquer à eux. Les hommes de la suite de Bangasso mirent huit jours pour construire, à une heure de Yakoma, le camp de leur roi, qui ne comprenait pas moins de huit cents huttes. Bangasso et Van Gèle eurent quotidiennement, pendant quinze jours, de longues entrevues. Le roi des Sakaras prit des nouvelles du « Sultani di Belgica, » c'est ainsi qu'il appelait le roi Léopold, il se fit expliquer l'organisation de l'État Indépendant, et enfin plaça son territoire sous la protection du souverain du Congo. Le jour où le pacte d'amitié fut conclu par le sang et l'échange des documents, le drapeau congolais flotta à la hutte royale du camp de Yakoma.

Au moment de son départ, Bangasso fit promettre au capitaine qu'il lui rendrait visite dans ses États et qu'il se mettrait en route dès le lendemain. Il lui donna des conseils sur la route à suivre, et lui dit qu'il se mettait en voyage pour lui préparer la voie. Comme il avait été convenu, Van Gèle partit en pirogue sur le M'Bomou-Kengo, et s'arrêta au petit village d'Ouango. Là, Bangasso, qui était parti par la route des caravanes, l'attendait sur la rive. Quel ne fut pas l'étonnement du capitaine Van Gèle, quand il constata que le roi avait eu le temps, en un jour, de faire faucher les herbes, le long de la route, sur une largeur de quatre mètres, et cela sur un parcours de neuf heures de marche. Ce trait dit assez la puissance et l'autorité de Bangasso. Au moment de l'entrée de Van Gèle dans Bangasso, le roi passa la revue de ses troupes qui étaient rangées en rectangle sur la place publique. Le monarque était rayonnant d'orgueil, et vraiment Van Gèle lui-même était étonné de constater la puissance et la bonne organisation des bataillons Sakaras. On fêta le séjour de Van Gèle et du capitaine Le Marinel, qui l'accompagnait, par trois journées de festins et de réjouissances.

De retour à Yakoma, Van Gèle songea à faire sa jonction avec le capi-

taine Roger qui venait de lui annoncer son arrivée à Djabbir, sur l'Ouellié. Mais il n'y réussit qu'après avoir évité, par un mouvement tournant, une peuplade très belliqueuse qui s'opposait à sa marche. Enfin, il arriva à temps à Djabbir pour repousser les Arabes qui faisaient de terribles incursions dans ces territoires.

Le Comité des Missions évangéliques de Paris vient de décider la création d'une station importante dans le **Congo français**. MM. Allégret et Teisseres avaient été chargés, il y a deux ans, de faire un voyage d'exploration et de procéder à une enquête préparatoire. A cet effet, ils remontèrent l'Ogôoué et se mirent en relations avec les tribus pahouines, pour revenir ensuite par les hauts plateaux d'Akoukouya au Stanley-Pool et, de là, rejoindre Loanda. C'est à **Talagouga**, au-dessus de Lambaréné, à 400 kilomètres de la côte, dans le haut Ogôoué et aux pieds des grands rapides, que la Société des Missions va fonder cette station. L'endroit est particulièrement bien situé, car son accès est relativement facile et les Pahouins y sont très nombreux. Trois familles missionnaires s'établiront à Talagouga et devront d'abord ouvrir des écoles où seront reçus des enfants des tribus pahouines. Un atelier de scierie et de menuiserie sera adjoint à la petite école de Talagouga. Cette œuvre est destinée à rendre de grands services. Si une influence doit être exercée sur les populations indigènes, ce sont les pahouins qui semblent devoir le mieux en comprendre les bienfaits, car ils n'ont pas encore rencontré les missionnaires de l'Islam, adversaires redoutés et redoutables de la civilisation européenne. MM. Allégret et Teisseres font leurs préparatifs de départ et, dès la fin de juillet, ils seront sans doute à Talagouga dont Savorgnan de Brazza avait déjà signalé l'importance comme station européenne à créer.

---

### NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

La Chambre de Commerce d'Oran vient d'installer un musée commercial où elle centralise les types des produits qui peuvent trouver en Algérie d'utiles et fructueux débouchés.

Suivant des nouvelles reçues de Biskra, la mission Fourneau était parvenue sans encombre, le 20 février, à Taboukari, entre In-Salah et Ghadamès, à 800 kilom. de Biskra. L'explorateur et sa suite ont continué leur route vers le sud. La région qu'il a traversée est infestée de pillards; il faudrait établir deux postes, l'un à Hassi-Masseguem, l'autre à Temassimin, pour donner un peu de sécurité à la partie nord du Sahara-Touareg.

A l'Académie des Sciences a été donnée communication d'un mémoire de M. Rolland, ingénieur des mines, qui a étudié le régime des eaux souterraines du Sahara

dans la région qui s'étend depuis le Mzab jusqu'à El-Goleah. Pour répondre aux vœux exprimés par les populations, il a indiqué les points où les forages artésiens doivent avoir lieu pour obtenir des puits. Il prépare un travail analogue pour la région d'El-Goleah et du Sud au delà de ce point.

Un grand nombre d'armateurs de la Grande-Bretagne se sont plaints de la Compagnie du Canal de Suez au sujet du transit du pétrole dans le canal. Ils ont chargé sir Frederic Abel et M. Redwood d'aller étudier sur place les conditions dans lesquelles ce transport pourrait être opéré.

M. Rogozinsky, dont nous avons mentionné précédemment l'exploration dans l'île de Fernando-Po, a accepté un poste en Égypte, dans l'administration militaire, en vue d'une expédition au Soudan.

M. Milner, qui revient de la Haute-Égypte, a vu de nombreuses caravanes quitter Assouan pour l'intérieur du Soudan, fait qui semblerait indiquer une reprise des relations commerciales dans cette région. Il a vu également dans les environs de Sarras quantité de réfugiés retourner au Soudan pour y reprendre leurs travaux agricoles.

Le *Monatschrift für den Orient* publie un article du professeur Paulitschke, d'après lequel l'Institut cartographique italien fait préparer des cartes de la colonie Erythrée en langue amhara et avec des caractères éthiopiens. Elles sont destinées à l'étude de la géographie locale par les élèves du nouveau territoire italien.

D'après un télégramme d'Aden, du 14 mars, des lettres du Dr Traversi, chef de la station scientifique italienne de Let-Maréfia, au Choa, datées du 30 janvier, annoncent que l'entrevue du général Gandolfi avec les chefs du Tigré n'a pas changé les dispositions amicales du roi Ménélik envers la station. Le Ras-Mangascia s'est excusé, par un message, de manquer au rendez-vous avec Ménélik, par suite des maladies dont souffrent ses troupes; Ménélik a agréé ses excuses.

D'après une déclaration faite à la Chambre des Communes par le représentant du gouvernement, le traité conclu par l'Imperial British East African Company avec le roi de l'Ou-Ganda a été reconnu.

L'expédition de M. Oscar Borchert pour transporter au lac Victoria-Nyanza les matériaux nécessaires à la construction d'un chantier maritime est partie de Bagamoyo pour l'intérieur. M. Borchert a l'intention de revenir à la côte lorsque le chantier sera complété, afin de prendre le vapeur démontable qui doit être lancé sur le grand lac.

D'après un télégramme de Berlin au *Daily News*, le major von Wissmann et le conseil de la Loterie anti-esclavagiste ont convenu que le steamer *Wissmann* ne sera pas transporté au Victoria-Nyanza, mais au Tanganyika ou au Nyassa, où il peut beaucoup plus facilement parvenir par le Zambèze et le Chiré.

Le représentant de l'African Lakes Company a annoncé, à la date du 14 mars, qu'un nouveau désastre a été subi par la garnison du fort Johnston, construit en face de Mponda, au sud du Nyassa, par le commissaire britannique chargé de l'administration de cette région. Les esclavagistes ont attaqué l'expédition de la Compagnie, et en ont blessé les chefs MM. King et Watson. Ils ont également blessé ou tué plusieurs soldats sikhs et zanzibarites.

Un décret exemptant de tout droit les marchandises exclusivement destinées aux missionnaires de l'Afrique orientale a été publié à Zanzibar le 14 mars.

Les Maganza et les Massingire, tribus dont les territoires sont situés entre l'Océan Indien, le Zambèze et le Chiré, se sont révoltés. La ville de Quilimane serait menacée.

Un des quatre missionnaires envoyés par l'Église des Frères moraves pour fonder une station au nord du Nyassa a succombé à la fièvre. Les survivants ont choisi l'emplacement de leur station au pied des monts Rungwé, près de Kararamouka, en territoire allemand.

Sir Henry Loch, gouverneur de la Colonie du Cap, a fait un voyage au Be-Chuanaland, pour examiner si ce territoire, placé depuis quelques années sous le protectorat anglais, pourrait, ainsi que le royaume de Khama, situé plus au nord, être dès maintenant annexé à la Colonie.

Le gouvernement britannique a reconnu la convention passée entre la South African Company et Lewanika, roi des Ba-Rotsé. Un service mensuel de poste, organisé de concert entre la Compagnie et le roi Khama, ira jusqu'à Kazoungoula, sur le Zambèze moyen.

Le ministre de la marine a annoncé à la Chambre des pairs du Portugal qu'une grande quantité de juifs, revenant de l'Amérique du Sud, vont s'établir dans la province de Mossamédès.

L'autorité allemande s'efforce de civiliser les indigènes de la colonie de Cameroun. A cet effet, elle y a créé cinq écoles, dans lesquelles les élèves apprennent l'histoire biblique, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les règles d'intérêt, et un peu d'allemand. On leur enseigne aussi le chant et ils peuvent déjà chanter plusieurs chants nationaux allemands.

En raison des troubles qui règnent dans la région au sud du lac Tchad qui paraît soumise à l'influence des musulmans du Ouadaï, M. le lieutenant Mizon a renoncé à son projet de pénétrer dans la vallée du Chari. Arrivé à Yola sur le Haut-Bénoué, il s'est décidé à chercher par le sud ou le sud-est de l'Adamaoua une route vers les établissements français du Congo.

D'après des nouvelles reçues de Lagos, les Egbas, indigènes d'Abéokouta, auraient fermé complètement les routes commerciales menant à la colonie anglaise et passant à travers leurs pays. Comme la plus grande partie du commerce du Yoruba se fait à travers le pays des Egbas, la mesure que ceux-ci viennent de prendre pour la deuxième fois, probablement à l'instigation d'autres tribus indigènes, cause un sérieux préjudice aux marchands de Lagos.

Une dépêche de Bathurst, du 13 mars, annonce que quatre vaisseaux de guerre anglais ont remonté la Gambie sur un parcours de 300 kilom. Ils ont débarqué 500 hommes de troupe et ont brûlé les villages d'un chef qui faisait des incursions sur le territoire britannique et menaçait la colonie de Bathurst.

La mission technique envoyée par l'administration des colonies pour étudier le prolongement éventuel vers le Niger du chemin de fer de Kayes à Badumbé est arrivée à Kita. Cette mission est dirigée par le commandant Marmier, du régiment des chemins de fer.

M. Brosselard-Faidherbe a fait à la Société de géographie commerciale de Paris une communication sur son récent voyage dans la Mellacorée, et montré l'utilité qu'il y aurait à la création d'une route commerciale vers le Haut-Niger. Ce fleuve, navigable sur un parcours de 2000 kilom., pourrait être relié par un chemin de fer au poste du Maoundé, sur la Mellacorée, à 90 kilom. de l'embouchure de cette rivière et que les vapeurs peuvent atteindre sans difficulté.

Suivant une correspondance arrivée des îles Canaries, les Allemands chercheraient à s'établir au cap Noun, par 28° 7' de lat. nord et 13° de longitude ouest, entre Juby et Ifny, sur l'Oued Draa, point extrême de la frontière du Maroc, où le sultan n'a qu'un pouvoir nominal.

### CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Deux membres de la British and Foreign Anti-slavery Society se sont récemment livrés à des investigations sur l'état actuel de la question de l'esclavage en **Tunisie**. Un correspondant du *Times* à Tunis a donné quelques détails intéressants sur le résultat de cette enquête sur place. Les deux délégués anglais ont pu s'assurer que personne n'est actuellement vendable ou achetable dans aucune partie de la Tunisie; des peines sévères ont été édictées contre les trafiquants d'esclaves; tout esclave qui désire redevenir libre est certain d'obtenir des autorités un décret de libération, même dans le cas où un maître n'aurait pas délivré de certificat à ses anciens esclaves. Ce système est applicable aux harems. Aussi le correspondant du journal anglais constate-t-il que la France a résolu le problème qui avait paru insoluble à Gordon en Égypte, à cause précisément de l'institution du harem, et que c'est à la France qu'appartient l'honneur d'avoir assuré la mise à exécution effective du traité signé en 1875 par le bey de Tunis, à la requête de l'Angleterre.

Le P. Dromaux écrit de **Karéma** (Tanganyika) aux *Missions catholiques*: J'ai ramené de Kilando, à deux journées d'ici, en deux voyages, 110 malheureux esclaves, surtout des enfants, garçons et filles, rachetés à une caravane qui avait passé le lac; j'aurais pu en avoir bien plus si j'avais accepté les femmes, mais je les refusai pour des motifs légitimes. J'ai cependant ramené quelques jeunes filles d'une douzaine d'années, épuisées par les privations. Au moment où j'étais à Kilando, arriva aussi Makoutoubou, le chef de l'expédition qui avait ravagé les pays limitrophes de ceux du capitaine Joubert entre les lacs Tanganyika et Moero. Je m'attendais à voir un Rouga-Rouga à mine terrible; je fus surpris de ne rencontrer qu'un petit vieillard qui, pour me saluer, prit sa chéchia à deux mains, regardant humblement à terre. Le lendemain, lorsque j'allai le voir chez